

# Chemini

18 Avril 2020  
24 Nissan 5780

## 1132

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



### Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

### MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

## Deux manières de servir Hachem

**« Quand on fut au huitième jour, Moché manda Aharon et ses fils. »**

(Vayikra 9, 1)

Il existe deux manières principales de servir l'Éternel. On peut le faire quand on se trouve dans la joie et jouit de la sérénité, mais aussi lorsqu'on est plongé dans des difficultés. Il va sans dire que, le cas échéant, l'homme est d'autant plus louable, puisqu'il sert fidèlement son Créateur en dépit de sa détresse. En se pliant à Sa volonté malgré ses souffrances personnelles, il atteste son profond amour pour Lui et sa disposition à se sacrifier pour Le satisfaire.

D'après nos Maîtres (Yalkout Chimoni, Chémini 98), la joie de D.ieu dans les sphères supérieures au moment de l'inauguration du tabernacle fut égale à celle régnant lorsque le ciel et la terre furent créés. Au sujet de la création du monde, il est dit : « Ce fut le soir, ce fut le matin » ; de même, il est dit ici : « Quand on fut au huitième jour. » Ce jour-là reçut dix couronnes, concluent-ils.

Il s'agissait du premier jour où les enfants d'Israël s'étaient rassemblés pour apporter des sacrifices par l'intermédiaire d'Aharon, d'où l'intensité de la joie ambiante. Or, voilà qu'au summum de l'allégresse, la Justice divine vint soudain frapper deux hommes purs et saints, fils d'Aharon, qui « moururent devant le Seigneur » (Vayikra 10, 2). Moché dit alors à son frère : « C'est là ce qu'avait déclaré l'Éternel en disant : "Je veux être sanctifié par Mes proches." » (Ibid. 10, 3) Rachi commente : « Moché dit à Aharon : "Je savais que la maison serait sanctifiée par ceux que l'Éternel aime et pensais que ce serait moi ou toi. Maintenant, je vois qu'ils sont plus grands que nous." »

Il y a lieu de se demander pourquoi le Saint béni soit-Il choisit un moment de joie pour appliquer une sanction si sévère, plutôt que de le faire à une autre occasion. C'est qu'il désirait enseigner au peuple juif qu'il existe deux manières de Le servir, dans le bien-être et dans le tourment. Les enfants d'Israël et Aharon avaient entamé avec enthousiasme le service des sacrifices, enchantement auquel s'étaient jointes les sphères supérieures. Cependant, survint tout d'un coup une tragédie, D.ieu ayant rappelé à Ses côtés les âmes de deux fils d'Aharon. Ce retournement de situation visait à leur signifier qu'il est aussi possible de servir l'Éternel au travers de souffrances.

Il arrive que l'homme doive faire face à d'immenses difficultés, comme Aharon qui perdit subitement deux enfants lors des joyeuses festivités de l'inauguration du tabernacle. Une douloureuse peine emplit alors

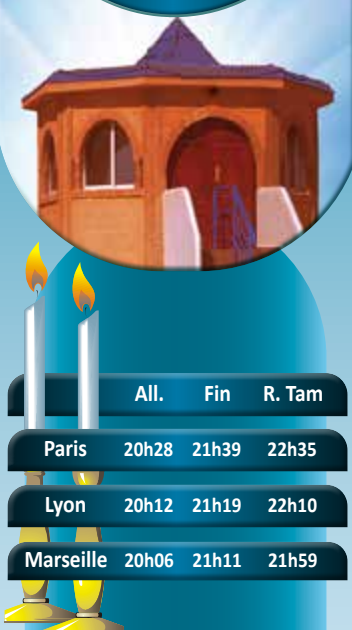
son cœur et, pourtant, il lui incombait de la surmonter pour poursuivre son service divin. Ceci nécessitait d'énormes forces d'âme, ce dont il fit preuve en faisant comme si rien de grave n'était arrivé et en continuant à apporter les sacrifices comme il était prévu. Le texte atteste sa bravoure : « Et Aharon garda le silence. » (Ibid.) Il accepta avec amour le verdict divin. Rachi commente : « Il reçut une récompense pour son silence : la parole divine s'adressa à lui en privé, puisque le passage concernant les personnes ayant bu du vin ne fut dit qu'à lui seul. »

Ceci constitue la preuve qu'à ce moment, Aharon retrouva la joie, dans laquelle il poursuivit son service des sacrifices, en dépit du départ de ses deux fils. En effet, la prophétie ne parvient qu'à un homme se trouvant dans la joie, comme il est dit : « Tandis que celui-ci jouait de son instrument, l'esprit du Seigneur s'empara du prophète. » (Mélakhim II 3, 15) Aussi, le fait que la parole divine s'adressa à Aharon prouve qu'il était dans cet état d'esprit.

Celui qui sert D.ieu alors qu'il doit faire face à l'adversité, tandis que « toutes Tes vagues et Tes ondes ont passé sur moi », Le sert de la manière la plus sublime. Car, en continuant avec dévotion à rester fidèle à la Torah et aux mitsvot en dépit de ses épreuves, il sanctifie le Nom et l'honneur de l'Éternel et est considéré comme l'un de Ses proches.

Si déjà un service divin effectué dans la sérénité, en jouissant d'un gagne-pain honorable et d'une bonne santé, est assimilable au service de D.ieu dans le tabernacle, a fortiori, il est considéré comme tel s'il est réalisé au travers de difficultés. Le Très-Haut le porte d'autant plus en estime, en vertu de l'enseignement de nos Sages selon lequel, « un acte dans la peine a plus de valeur que cent sans peine » (Avot de Rabbi Nathan 3).

Je me souviens d'une visite que j'avais rendue, accompagné de ma famille, à mon Maître, Rabbi 'Haïm Chmouel Lopian zatsal, à son domicile. Constatant sa grande faiblesse et les nombreux maux dont il souffrait, je lui demandai : « Pourquoi mon Rav ne se fait-il pas soigner par un médecin ? » Il me répondit simplement : « Sache que la sainte Torah est mon médicament le plus efficace. Quand je m'assois devant une Guémara pour me plonger dans sa profondeur, j'en oublie toutes mes douleurs, tant l'amour de la Torah brûle en moi. » Voilà un exemple de service divin accompli au travers de souffrances. Ce Tsadik ignorait son extrême faiblesse et continuait à s'atteler avec son peu de forces à la tâche de l'étude, niveau le plus éminent.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	20h28	21h39	22h35
Lyon	20h12	21h19	22h10
Marseille	20h06	21h11	21h59

**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

**Jérusalem • Pninei David**  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

**Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe**  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

**Ra'anana • Kol 'Haïm**  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

**Hilloula**

Le 24 Nissan, Rabbi 'Haïm Its'hak Haïkin, Roch Yéchiva d'Aix-les-Bains
Le 25 Nissan, Rabbi 'Haïm Halberstam de Tszanz, auteur du Divré 'Haïm
Le 26 Nissan, Rabbi Ephraïm Navon, auteur du Ma'hané Ephraïm
Le 27 Nissan, Rabbi Yehouda Kahana auteur du Kountrass Hasfékot
Le 28 Nissan, Rabbi Chabtaï Horvitz, auteur du Vat Haamoudim
Le 29 Nissan, Rabbi Mordékhaï Chalom Yossef Friedman de Sadigoura
Le 30 Nissan, Rabbi 'Haïm Vital



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Lors d'un de mes voyages aux Etats-Unis, je rencontrai un homme extrêmement fortuné. Il désirait que je lui donne une bénédiction. Je lui demandai s'il mettait les téfilin et respectait le Chabbat.

« Je n'ai même pas le temps d'y penser, se contenta-t-il de répondre. Du matin au soir, je suis pris par mes affaires. »

Cependant, je ne baissai pas les bras. Insistant, je lui dis : « Agissez donc avec sagesse : en consacrant seulement cinq minutes chaque matin à mettre les téfilin, vous gagnez une affaire éternelle et acquérez une part dans le monde de Vérité. De plus, cela vous permettra de conserver un lien avec le Créateur. Vous devez réaliser que tous les biens en votre possession et la bénédiction dont vous jouissez proviennent de Lui. Il est dommage de renoncer à tout contact avec D.ieu... »

Il écouta mon discours, puis prit congé. Après une longue période, je le rencontrai à nouveau, accompagné de son épouse. Je pris de ses nouvelles et il me raconta que, depuis une longue période, il avait subitement perdu tout son argent. Mais, dans le même souffle, il ajouta : « Je suis venu remercier le Rav de m'avoir sermonné et encouragé à mettre les téfilin, ce que j'ai commencé à faire quotidiennement depuis notre dernier entretien. Ceci m'a aussi poussé à observer de nombreuses autres mitsvot. Grâce à D.ieu, à l'heure actuelle, moi et ma famille avons fait complète repentance. Je réserve même des plages horaires à l'étude de la Torah. Je désirais vous exprimer ma reconnaissance de m'avoir ouvert les yeux et guidé vers la voie du repentir. »

Après avoir écouté ses propos, son épouse ajouta : « Si, aujourd'hui, nous n'avons pas de biens matériels, nous détenons cependant une immense richesse spirituelle – une richesse génératrice de bonheur et de réelle satisfaction, la Torah et les mitsvot nous emplissant d'une joie véritable. Malgré la fortune que nous possédions autrefois, nous n'avions jamais éprouvé un tel bonheur. »

Témoignage combien éloquent de l'intérêt que nous avons à investir toute notre énergie et nos efforts dans le service divin, l'étude de la Torah et l'accomplissement des mitsvot, seuls aptes à nous procurer une joie authentique. Notre vie acquiert ainsi un sens, puisqu'elle a une continuité dans le monde à venir. Outre la récompense qui nous y est réservée, nous jouissons déjà dans ce monde de l'usufruit de nos mitsvot.

Notons que ce nanti ne se plaignit pas de la dégradation de sa situation matérielle et n'eut aucun grief contre D.ieu à ce sujet. Il ne se demanda pas pourquoi il lui avait causé cette infortune, alors qu'il s'était engagé dans la voie du retour en mettant les téfilin et respectant le Chabbat. Sans nul doute, cette attitude positive était due à une prise de conscience de la saveur unique du spirituel, à laquelle il avait pu goûter après avoir expérimenté celle du matériel, dans l'esprit du verset : « Goûtez et voyez que l'Eternel est bon : heureux l'homme qui s'abrite en Lui ! » (Téhilim 34, 9)

## DE LA HAFTARA

« David rassembla de nouveau (...). » (Chmouel II chap. 6)

Lien avec la paracha : la haftara évoque la mort d'Ouzà, qui s'était trop approché de l'arche de l'Alliance, événement à rapprocher de la mort de Nadav et Avidhou, fils d'Aharon, qui avaient voulu s'approcher outre mesure de l'Eternel.

## CHEMIRAT HALACHONE

S'insurger contre la Torah

Celui qui médit d'un Juif en présence de non-juifs commet un très grave péché. Il s'associe ainsi au clan des délateurs et a le même statut que les renégats qui renient la Torah et la résurrection des morts, à savoir que, même quand la géhenne prend fin, ils continuent à souffrir [leur punition n'ayant pas de fin]. Aussi, tout Juif doit veiller au plus haut point à ne pas tomber dans ce travers. Celui qui transgresse cet interdit est considéré comme avoir méprisé et blasphémé la Torah, donnée par l'intermédiaire de Moché, et s'étant insurgé contre elle.



## Paroles de Tsaddikim

### Dérangé par le bruit intérieur

L'âme juive languit la douceur de la proximité de l'Eternel, de la Torah et des mitsvot. Cette nostalgie se retrouve chez des personnes âgées éloignées du judaïsme, mais autrefois pratiquantes.

Celui n'ayant jamais goûté au chocolat ne sait pas combien c'est bon. Il en est de même concernant l'individu n'ayant jamais goûté au délice des mitsvot. Néanmoins, celui qui en a fait l'expérience, serait-ce lors de son enfance, ne l'oubliera jamais. Il restera toujours attaché à cette saveur irremplaçable apportant la délectation à son âme. S'il s'est entretenu éloigné, la détresse de cet éloignement est décelable, son âme en étant profondément affligée. Cependant, un beau jour, il opérera un retour aux sources. Tant que la porte est ouverte, il suffit de retrouver le chemin pour y passer. C'est pourquoi, même celui qui s'est éloigné doit veiller à maintenir une ouverture, lui offrant toujours la possibilité de faire marche arrière.

Tout Juif détient en lui une étincelle de sainteté. Même les plus éloignés ont des moments de nostalgie, aspirent à se rapprocher à nouveau de la vérité éternelle.

« Une fois, raconte Rabbi Arié Chakhter zatsal, eut lieu un séminaire organisé par Arakhin dans un hôtel d'Ashkelon. Lorsque j'arrivai sur place, je vis une camionnette de police. Un voisin s'était plaint qu'au sous-sol de l'hôtel, des activités bruyantes l'empêchaient de dormir. Je compris qu'il s'agissait d'intimidation délibérée et de plainte taquine. Tous les soirs, étaient organisés à cet endroit des événements résonnants de tous types, ce qui ne le dérangeait apparemment guère. Pourquoi seules les détonations de celui-ci l'importunaient-elles tant ?

« Je promis aux policiers qu'on veillerait à ne pas faire trop de bruit. Cependant, ils revinrent une fois après l'autre, pour finalement faire leur apparition en compagnie du voisin. Et que dit-il ? "Je vous assure que j'éprouve de la sympathie pour la religion, mais sachez que si vous dépassez les limites et m'empêchez de dormir, je me vengerai."

« Je m'approchai de cet homme, lui posai amicalement les mains sur les épaules et lui dis en aparté : "Dites-moi la vérité. N'est-ce pas que ce qui perturbe votre sommeil, c'est l'image de votre grand-père, qui était un Juif observant ? Soyez honnête avec moi. N'est-il pas vrai qu'au fond de vous-mêmes, vous auriez aimé participer au séminaire, comme tous ces hommes qui découvrent la vérité ? Ce n'est pas le bruit qui vous dérange, c'est le fait qu'ils ont la chance d'entendre des paroles de Torah, contrairement à vous.

Cela vous fait de la peine de ne pas avoir ce mérite, vous en êtes jaloux. Ne dis-je pas vrai ?"

« Ses yeux commencèrent à s'emplir de larmes. Il m'avoua qu'effectivement, il aurait secrètement souhaité assister à ce séminaire...

« Bien-entendu, il annula immédiatement ses plaintes portées à la police qu'il congédia.

« Une fois de plus, cela me permit de prouver à mes collègues d'Arakhin, présents sur place, qu'il n'existe pas d'impie dans le peuple juif. Tous ceux qui tentent de nous opprimer ne le font que par détresse, jalousie et ressentiment, et non par haine. Ils ont du mal à accepter que les autres sont proches de l'Eternel, alors qu'eux-mêmes se sont éloignés de Lui. Il leur est difficile d'admettre cette réalité. Sans tous les obstacles les dissuadant de revenir, ils s'empresseraient de le faire eux aussi. »



## PERLES SUR LA PARACHA

### Les enfants, un rappel du devoir d'honorer ses parents

« *Et un feu s'élança de devant le Seigneur et les dévora.* » (Vayikra 10, 2)

Nos Maîtres donnent plusieurs raisons à la mort des fils d'Aaron : ils ne s'étaient pas mariés, ils entrèrent ivres dans le tabernacle et énoncèrent une loi devant leur Maître. Comme il est souligné dans l'ouvrage Torat Moché, ces trois motifs ne font qu'un.

En effet, l'homme ne comprend l'importance de respecter ses parents qu'à partir du moment où il a des enfants ou des élèves auxquels il arrive de manquer de respect vis-à-vis de lui. Etant lui-même intransigeant à cet égard, il en déduit la manière dont il doit honorer ses parents et Maîtres.

Nadav et Avihou, restés célibataires, ne sont pas parvenus à cette prise de conscience. Aussi, manquèrent-ils de respect tant envers l'Éternel, en entrant ivres dans le sanctuaire, qu'envers leur Maître, en enseignant une loi en sa présence.

### Le rachat de la vente de Yossef

« *Prenez un bouc expiatoire.* » (Vayikra 9, 3)

Dans Torat Cohanim, nos Maîtres expliquent que l'apport du bouc expiatoire avait pour but d'apporter le pardon au péché de la vente de Yossef.

Nous pouvons nous demander pourquoi cette faute n'a pas entravé la sortie d'Égypte ni la séparation de la mer Rouge. Le Mechekh 'Hokhma explique que les frères de Yossef avaient une justification à leur comportement : ils lui en voulaient d'avoir mérité d'eux devant leur père, au lieu de leur avoir directement adressé ses réprimandes.

Cependant, lorsqu'ils tuèrent Hour qui avait tenté de les sermonner, ils prouvèrent qu'ils n'étaient pas prêts à accepter de reproches. Dès lors, rien ne justifiait plus la vente de Yossef et il devint nécessaire d'apporter un bouc expiatoire pour absoudre ce péché.

### L'atout de l'étude de la Torah

« *Telle est la doctrine (Torah) relative aux quadrupèdes, aux volatiles.* » (Vayikra 11, 46)

Dans le traité Pessa'him (49b), il est affirmé, au nom de Rabbi, qu'un ignorant n'a pas le droit de consommer de la viande, comme il est écrit : « Telle est la Torah relative aux quadrupèdes, aux volatiles. » Il en déduit que « quiconque étudie la Torah a le droit de manger la chair de ces animaux, tandis que celui n'étudiant pas n'en a pas le droit ».

Quel est donc le rapport entre un ignorant, l'étude de la Torah et la consommation de la viande ?

Dans son ouvrage Vikoua'h Naïm, Rabbi Mordékhaï Abdai zatsal explique que, du point de vue du Créateur, l'homme et l'animal sont équivalents, comme il est dit : « La supériorité de l'homme sur l'animal est nulle. » (Kohélèt 3, 19) La parole constitue le seul avantage de l'homme sur la bête. Par conséquent, bien que Dieu nous ait permis de sacrifier rituellement les animaux pour manger leur chair – « tu pourras manger de la viande au gré de tes désirs » (Dévarim 12, 20) –, cette prérogative semble n'être valable que dans la mesure où nous utilisons à bon escient notre supériorité sur l'animal, à savoir notre parole. Comment donc ? En étudiant la Torah. Dans le cas contraire, celui d'un ignorant, l'homme est inférieur à l'animal et rien ne l'autorise plus à consommer sa chair.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### A la maison mais pas dehors

Il arrive que des personnes viennent me voir afin de me demander de les bénir pour quelque chose leur tenant à cœur. Quand je leur demande si elles veillent à manger cachère, elles me donnent une réponse du type : « A la maison, oui, mais dehors, non. » Frappé, je me demande comment des gens peuvent vivre dans un tel mensonge. Alors que leurs intestins sont souillés par des aliments interdits, ils espèrent que la bénédiction divine se déverse sur eux grâce à ma brakha. Comment cela serait-il possible ? Je leur explique cette incompatibilité, leur adresse ma réprimande et, réalisant leur erreur, ils s'engagent à corriger leur conduite.

Ces individus mènent leur vie, assaillis de doutes. Réticents, ils ne s'engagent pas pleinement dans la voie de la Torah et des mitsvot. Leur attitude prouve que, même au sein de leur foyer, le respect de la cachेरoute n'est pas total. Ils sont comparables à un homme qui garde précieusement ses biens lorsqu'il se trouve chez lui, mais les met à la libre disposition de tous quand il sort. Tous acquiesceront qu'il est un imbécile. Or, celui veillant à la pureté de son âme – en s'abstenant de consommer des aliments interdits – uniquement dans l'enceinte de sa maison n'en est pas moins un.

Il semble que le sujet des aliments interdits soit évoqué dans la même section que celui relatif à l'inauguration du tabernacle, afin de signifier que seule une vigilance dans ce domaine permet à l'homme de préserver la pureté de son âme et, subséquemment, de mériter le déploiement de la Présence divine sur son être, de même qu'elle résidait sur le tabernacle.

A notre époque pré-messianique, où la tendance est d'amasser le plus possible de biens et de profiter au maximum, il nous incombe de retirer tout doute de notre cœur et d'adhérer pleinement à l'Éternel. En annihilant ces doutes relatifs au service divin, nous permettrons à la joie propre à la mitsva d'emplir notre cœur et serons alors prêts à accueillir le Machia'h – dont les lettres, en hébreu, sont les mêmes que celles du mot yisma'h, il se réjouira. Puisse-t-il venir bientôt et de nos jours, amen !



# LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



sont déjà connus. Ce secret, Il nous le révèle à travers un régime céleste nous conduisant, de manière certaine, à une vie meilleure à tous les niveaux et à l'aboutissement de nos aspirations.

Quiconque a des notions d'histoire juive sait qu'elle est parsemée d'histoires d'héros, prêts à se sacrifier pour manger cachère, quitte à s'imposer des jeûnes ou à supporter des conditions très difficiles. Les Juifs, conscients de l'influence hautement néfaste de la nourriture non cachère, préfèrent éviter d'en ingurgiter, quel que soit le prix à payer, afin de se mettre à l'abri de ce véritable poison détruisant tout sur son passage dans le cerveau.

A l'opposé, l'influence positive de la nourriture cachère ne se ressent pas uniquement sur celui qui la consomme, mais se transmet également à ses descendants, amplifiant la pureté et la sainteté de leurs âmes. Ceci corrobore les propos du Ramban, rapportés dans Réchit 'Hokhma : « Si l'homme se met à l'écart des aliments interdits, il méritera des enfants saints et purs. » La vérité a été clairement énoncée : telle est la promesse faite à celui qui se montre méticuleux dans la cacheroute. Avoir de tels enfants ne correspond-il pas à la plus profonde aspiration de tout parent juif ?

Combien avons-nous donc intérêt à intégrer ce message, à comprendre que, loin de représenter un choix personnel, la cacheroute constitue une clé, un facteur déterminant à la fois pour notre santé et notre capacité de compréhension et pour la réussite de nos enfants.

Toutefois, les vieux prétextes peuvent resurgir à tout instant : « Je ne me le permets qu'en dehors de chez moi », « Qu'est-ce que cela peut bien faire ? », « J'ai vu qu'untel considère cela comme cachère », etc. Si ces prétextes calment la conscience l'espace d'un instant où on retire un avantage momentané de cette consommation, le dommage causé par ces aliments pas strictement cachère est immédiat et s'étend sur une longue durée.

L'un des domaines dans lesquels le plus de recherches a été effectué est celui du développement des capacités intellectuelles personnelles.

Des milliers d'articles ont été écrits à ce sujet, des dizaines de milliers de chercheurs s'y penchent en continu, des milliers d'ouvrages ont paru et des centaines de recommandations ont été écrites, pour ensuite être reniées et à nouveau approuvées. Une véritable industrie est impliquée dans cette affaire, analysant l'influence de la nourriture, des compléments nutritifs, du sommeil, des activités physiques, etc., sur l'acuité de l'intellect. Ces études visent toutes le même but : améliorer les performances du cerveau humain, augmenter ses capacités d'apprentissage et de concentration.

Or, notre section hebdomadaire nous livre un secret. Le Créateur nous révèle la formule gagnante assurant la réussite escomptée, le développement de notre intelligence et une amélioration inespérée de notre capacité d'apprentissage : une alimentation conforme aux règles de la cacheroute. La nourriture cachère renforce et développe l'intellect ; celle qui ne l'est pas ravage au contraire l'âme humaine, endommage la compréhension et obstrue le cerveau, entravant son développement.

Comme l'écrit Rabbi Acher Kobelsky chelita, cette recette magique et ancienne est testée et approuvée par le plus grand scientifique du monde, connaissant pertinemment les composants des divers aliments existants, puisqu'il les a Lui-même créés. A cet égard, D.ieu est le plus grand spécialiste des nutritionnistes. Les résultats auxquels les recherches aboutiront dans quelques centaines d'années Lui

Nous connaissons tous les célèbres paroles de la Guémara (Yoma 39a) : « Rabbi Ichmaël enseigne : le péché souille le cœur de l'homme, comme il est dit : "Ne vous souillez point par elles, vous en contracteriez la souillure (vénitmatem)." (Vayikra 11, 43) Ne lis pas vénitmatem, mais vénitamtem, vous serez bouchés. » Rachi explique : « Le péché souille : il obstrue toute sagesse. »

## Des surdoués ?

« Au cours des années, affirme Rav Raphaël Barlezon dans un article paru dans le Yated Nééman (Chémini, année 5771), un des renommés éducateurs de notre génération a fait une étonnante découverte. J'atteste l'avoir entendue de sa propre bouche : "Les enfants provenant de familles très scrupuleuses au niveau de la cacheroute sont les plus brillants."

« En tant qu'inspecteur de nombreuses écoles de l'ensemble du pays, il est en contact avec des enfants de tous les milieux, depuis ceux de l'ancienne Jérusalem jusqu'aux émigrants nouvellement installés en Israël. Statistiquement parlant, il s'agit d'un fait établi, sur lequel il revient souvent avec une émotion palpable : "Je le dis et le répète : je l'ai vérifié sur de nombreuses années et c'est à présent un fait irréfutable : les enfants de familles ayant l'habitude d'effectuer une nouvelle fois le prélèvement sur la nourriture ont l'esprit plus réceptif à l'étude de la Torah et une excellente assimilation de l'enseignement reçu."

« Au moment où il fit cette découverte, il n'essaya pas tout de suite de remonter à la cause de ce phénomène. Il continua simplement à tester sa récurrence sur le terrain et parvint à des résultats flagrants. Au bout de quelques années, il en fit part à de grands érudits, dont le Rav Zilberman zatsal, qui lui expliquèrent les causes spirituelles dissimulées derrière cette étonnante réalité. »